



RAPPORT DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

SOMMAIRE

1. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS 3

Le territoire et son agglomération 4

Les relations usagers 15

Prévention des déchets ménagers et assimilés 17

2. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT.....21

3. INDICATEURS FINANCIERS24

Les budgets 2020 votés à l'équilibre strict 25

Budget, coût du service et financement 26

Structure du coût - méthode ComptaCoût 31

Coût des différents flux de déchets - méthode ComptaCoût 33

Rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - 2020

Rédaction et coordination - Direction de gestion des déchets

Mise en page : Direction de la communication

Crédits photos : Grand Chambéry



1

**INDICATEURS TECHNIQUES
RELATIFS À LA COLLECTE
DES DÉCHETS**

1a

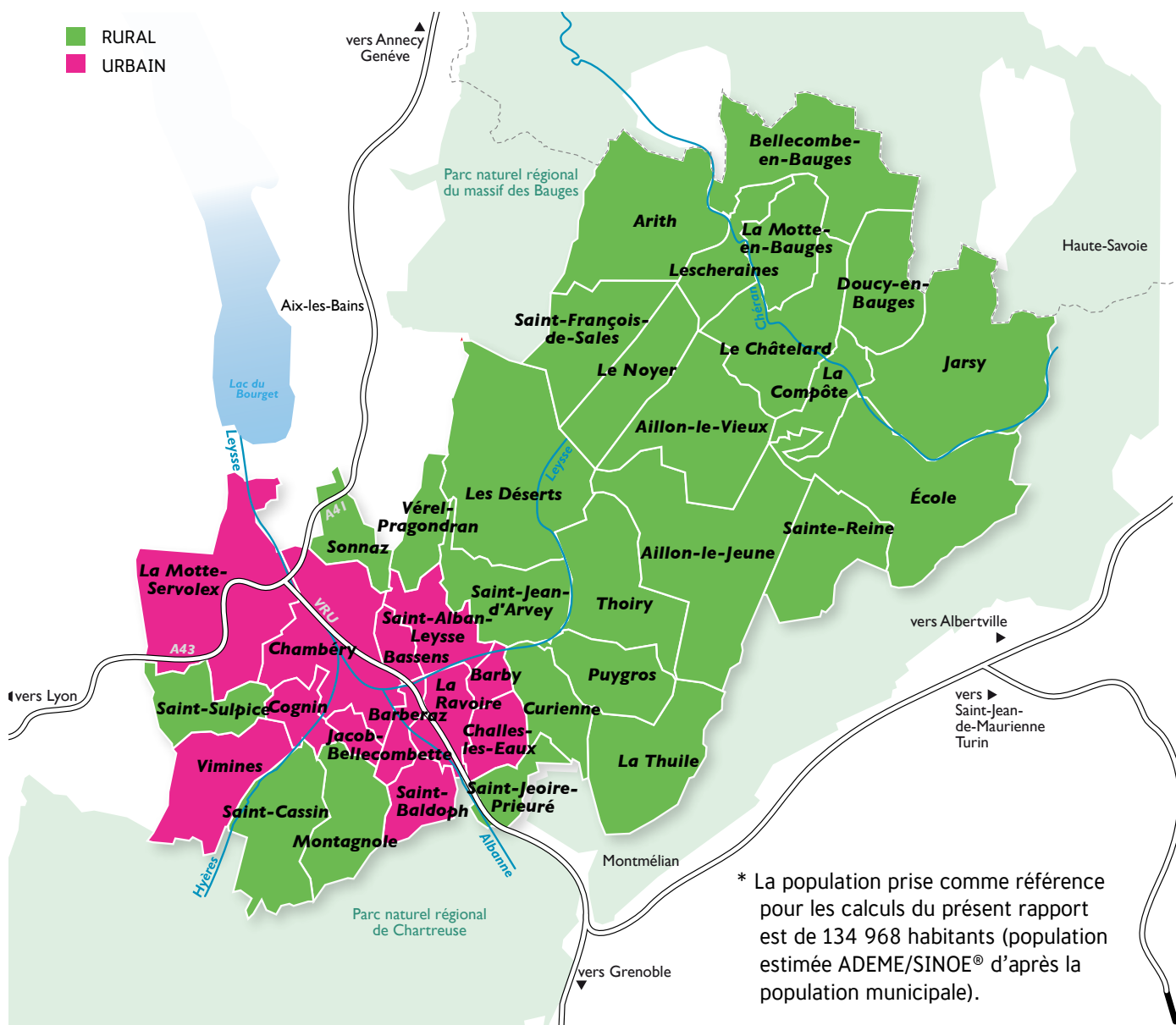
LE TERRITOIRE ET SON AGGLOMÉRATION

1 TERRITOIRE **38** COMMUNES

139 572
HABITANTS

LES TYPES D'HABITAT

- RURAL
- URBAIN



* La population prise comme référence pour les calculs du présent rapport est de 134 968 habitants (population estimée ADEME/SINOE® d'après la population municipale).

COLLECTE DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE

La collecte et le traitement des ordures ménagères constituent l'une des compétences historiques de l'agglomération avec le traitement des eaux usées. L'intercommunalité chambérienne prend en charge, dès sa création, la construction et le fonctionnement d'équipements structurants pour l'élimination des déchets. La collecte est réalisée par des agents communaux de la ville de Chambéry jusqu'en 2001. Avec la création de Chambéry métropole, ceux-ci deviennent des agents intercommunaux.

LA DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS, FORTE D'UNE CENTAINE D'AGENTS, EST CHARGÉE DE :

- **collecter les déchets des ménages et ceux des professionnels** qui sont similaires aux déchets ménagers ;
- **les diriger vers des installations performantes de valorisation**, par recyclage ou production d'énergie ;
- **accompagner les habitants et les entreprises à réduire leurs déchets et mieux les trier** : communiquer en proximité, sensibiliser les scolaires, développer et faire connaître des solutions permettant d'éviter de produire des déchets.



TROIS MODES DE COLLECTE DES DÉCHETS COEXISTENT SUR LE TERRITOIRE

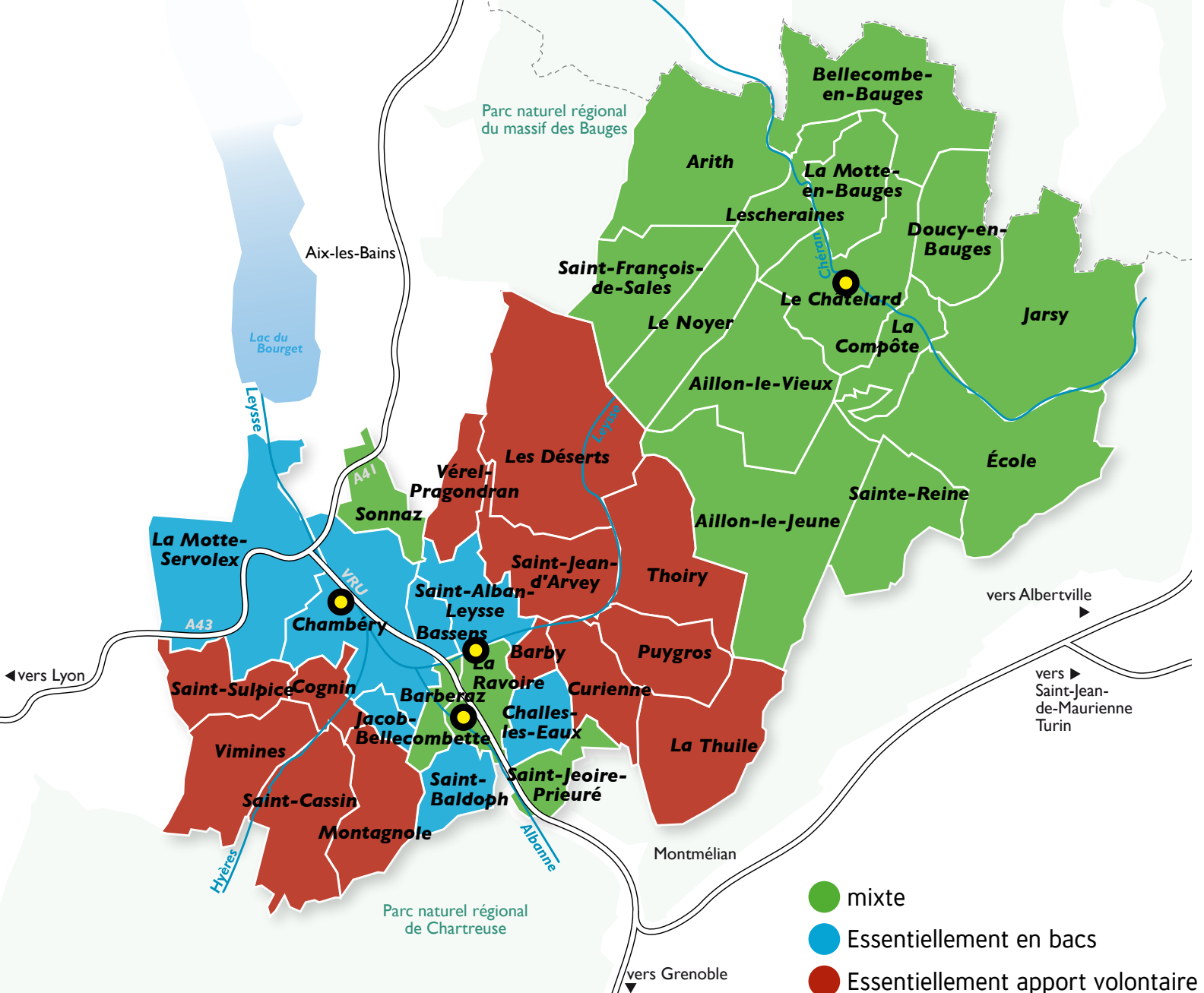
■ La collecte en bacs roulants :

- Présentés en bord de voirie sur un emplacement adapté, par les usagers, les producteurs, les syndicats de copropriétés ou les agents de collecte uniquement le temps de la collecte. Les bacs roulants ne sont pas positionnés en permanence sur leur lieu de collecte, il s'agit du principe « d'entrée – sortie des conteneurs »,
- Positionnés de manière permanente dans une aire à conteneurs, sur l'espace public ou privé. Les bacs roulants sont mutualisés entre plusieurs usagers. Les bacs sont directement collectés au niveau de l'aire à conteneurs et remisés par le service de collecte.

■ La collecte en apport volontaire (AV) : les foyers apportent et déposent leurs déchets dans des points d'apport volontaire

- Conteneurs grand volume aériens (« colonnes » aériennes) ;
- Conteneurs grand volume enterrés ou semi enterrés ;
- Points de regroupement de bacs roulants dédiés à une ou à un ensemble de rues, ou bien à un habitat collectif.

■ Les déchetteries, forme spécifique d'une collecte en apport volontaire.



La collecte en bacs roulants représente environ 2/3 des tonnages d'ordures ménagères et de collecte sélective, le tiers restant l'étant en conteneur grand volume :

■ **COLLECTE SÉLECTIVE** 56.85 % des tonnages sont collectés en bacs roulants et 43.15 % en apport volontaire

■ **ORDURES MÉNAGÈRES** 62.61 % des tonnages sont collectés en bacs roulants et 37.39 % en apport volontaire

Grand Chambéry continue chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs enterrés ou semi-enterrés) au sein de son territoire.

ZOOM SUR DEUX GRANDS PROJETS DE 2020

LE DÉMARRAGE DE LA CONTENEURISATION DES 14 COMMUNES DES BAUGES



LA CONTENEURISATION DES QUARTIERS CARAMAGNE, CHANTEMERLE, PIOCHET À CHAMBÉRY



TONNAGE OU VOLUME MAXIMAL INDIVIDUEL AU-DELÀ DUQUEL UN PRODUCTEUR DE DÉCHETS NON MÉNAGERS NE PEUT PAS ÊTRE COLLECTÉ

Si la collectivité a une obligation de collecte des déchets ménagers, elle n'en a aucune pour les déchets dits assimilés. Pour ces derniers, elle est libre de fixer la limite de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques, et sujétions techniques particulières nécessaires (Article R224-26 CGCT).

Ainsi, toute entreprise produisant plus de 15 m³ de déchets assimilés par semaine n'est pas collectée par Grand Chambéry. En deçà de ce seuil, si la quantité de déchet produit excède ce que couvre la TEOM, alors un contrat de redevance spéciale est passé entre l'entreprise et Grand Chambéry.

Le règlement de la Redevance Spéciale a été approuvé en Conseil Communautaire ainsi que les documents administratifs nécessaires à la contractualisation.

Un travail de réflexion a été engagé pour redéfinir le seuil maximal autorisé avec plusieurs scénarii qui seront en vigueur avec l'approbation du nouveau règlement de collecte qui devrait être applicable au 01/01/22.

BILAN DES TONNAGES

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL	MOY/ MOIS
OM 2020	2751,72	2480,61	2991,25	2895,63	3089,98	2885,82	2710,81	2528,56	2691,34	2706,56	2543,43	2799,22	33074,93	2756,24
OM BAUGES 2020	91,44	85,74	79,08	77,34	75,6	80,84	106,3	106,4	86,96	86,82	72,7	89,14	1038,36	86,53
RÉGUL GRAND LAC	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24	2
REFUS DE TRI 2020	0	0	0	0	7,12	120,99	227,026	231,955	231,955	222,535	386,731	183,051	1555,141	129,60
CS 2020	590,2	493,94	263,8	0	31,02	533,98	567,62	454,22	567,86	565,64	512,66	612,94	5193,88	432,82
CS BAUGES 2020	15,54	12,48	11,40		3,78	12,92	16,26	14,12	13,82	14,20	12,12	19,50	146,14	12,18
VERRE 2020	567,02	285,16	438,8	227,96	392,08	344,54	290,46	398	360,82	457,94	141,18	351,14	4255,1	354,59
VERRE BAUGES 2020	32,06	19,68	19,00	19,06	21,60	22,78	41,66			16,48		30,14	222,46	24,72
CARTON DU SOIR 2020	24,86	20,94	33,22	18,72	15,46	20,74	17,82	17,66	24,76	23,48	43,3	30,92	291,88	24,32

LA VALORISATION DES DÉCHETS

97 % DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS
SONT TRAITÉS SOUS UNE FORME DE VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Produite grâce à l'incinération des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri de la collecte sélective

VALORISATION MATIÈRE

Par le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective, le verre, et les déchets de déchetteries (ferrailles, cartons, bois, une partie des gravats...)

VALORISATION ORGANIQUE

Par le compostage des végétaux

Avec seulement 3 % des déchets sont enfouis en centre de stockage, la performance de valorisation des déchets se situe à un excellent niveau

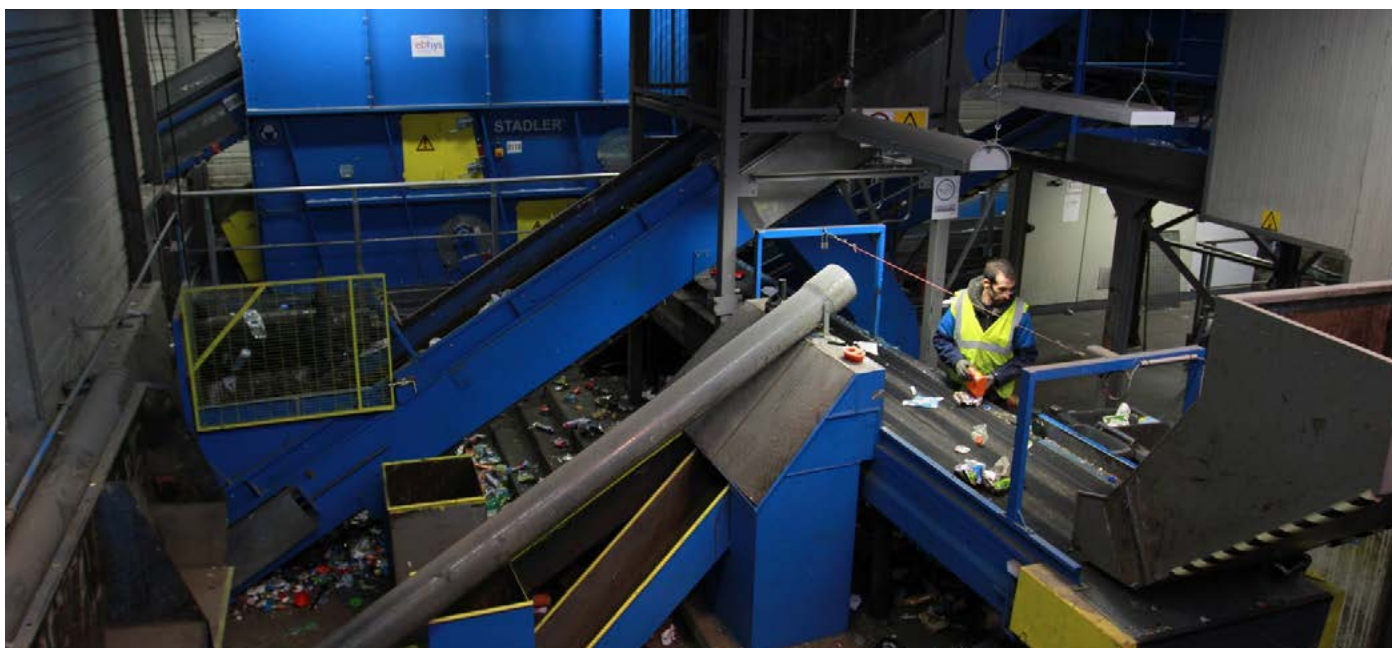
Les refus de tri correspondent aux erreurs de tri par les ménages, c'est-à-dire les déchets non recyclables jetés par erreur dans la poubelle jaune. Ces refus de tri sont extraits au niveau du centre de tri afin de ne pas « polluer » les matériaux à recycler. Ils sont ensuite transportés du centre de tri jusqu'à l'incinérateur, pour valorisation énergétique.

1555 TONNES REFUS DE TRI EN 2020

soit 29 % (donnée brute) de ce qui est collecté par les véhicules de collecte sélective

STABLE (-1%)
PAR RAPPORT À 2019

Mais après ajustement, lié à l'exploitation du centre de tri (surstock), le refus de tri réel 2020 est de **1282 tonnes, soit 19.56 % de la totalité des déchets d'emballages collectés** dans la collecte sélective.



LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte varie d'une collecte une fois tous les 15 jours (« C0,5 »), hebdomadaire (« C1 ») à une collecte 6 fois par semaine (« C6 »). Le calibrage de fréquence s'établit selon la source de production et le type de bacet les contraintes particulières d'hygiène ou de risque incendie.

Plusieurs secteurs voient leur fréquence doubler en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de sports d'hiver : la Féclaz, le Margériaz, les Aillons est doublée en saison d'hiver. De même, le camping de Lescheraines est collecté davantage l'été.

NOMBRE DE TOURNÉES DE COLLECTE PAR SEMAINE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

En bac : 36 tournées
dont 2 réalisées le samedi par prestataire
Apport volontaire : 18 tournées

VERRE

Apport volontaire :
6 tournées

COLLECTE SÉLECTIVE

En bac : 17 tournées
Apport volontaire : 13 tournées



LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

- Pour la 5^{ème} année consécutive, **deux collectes hippomobiles des sapins de Noël** ont été effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier 2020
- Pour la dernière année, **collecte des végétaux en zones pavillonnaires sur la ville de Chambéry**, d'avril à début novembre avec une petite coupure entre mi-juillet et mi-août. 2 tournées par semaine
- **Collecte des piles usagées dans les établissements scolaires et les administrations** du territoire de Grand Chambéry
- **Collecte spécifique des cartons des commerçants du centre-ville** du mardi au samedi à partir 19h00. 5 tournées par semaine
- **Collecte des DASRI – PCT** en pharmacie
- **Collecte des textiles, linge, chaussures.** 50 bornes spécifiques sont gérées par notre prestataire Emmaüs vêtement



LES DÉCHETTERIES



Quatre déchetteries gratuites et ouvertes jusqu'à 7 j/7 sont à disposition des usagers.

L'accès aux déchetteries est **réservé aux particuliers**, sur inscription de leurs véhicules. Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels.

À défaut d'offre privée pour recevoir les déchets de l'activité professionnelle sur le secteur de l'ancienne communauté de communes des Bauges, la déchetterie de Le Châtelard continue d'accueillir les professionnels qui paient pour le dépôt de leurs déchets d'activités professionnelles.

Les déchetteries permettent aux habitants de Grand Chambéry de déposer leurs déchets ménagers volumineux, non collectés en bac ni dans les conteneurs grand volume.



DÉCHETTERIE DE CHAMBÉRY - BISSY

57, rue du Pré Demaison
ZI de Bissy



DÉCHETTERIE DU CHÂTELARD

Lieu-dit Leyat



DÉCHETTERIE DE LA RAVOIRE

1137 Route d'Apremont



DÉCHETTERIE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE

92, route de la Feclaz

Le fonctionnement des déchetteries s'appuie d'une part, sur l'**accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des déchets déposés** (le « haut de quai ») et d'autre part, sur l'**évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptée** (le « bas de quai »).

Les déchetteries sont gérées en régie et en prestation de service pour les hauts de quai et en prestation de service en totalité en ce qui concerne la gestion des bas de quai (collecte et traitement).

Sur les 3 déchetteries du bassin chambérien, l'agglomération a contracté un marché public pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. **Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les acteurs** intervenant sur les hauts de quai (régie et prestation).

QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2020, PAR FLUX ACCEPTÉS (EN TONNES)

FLUX	CHAMBÉRY BISSY	LE CHÂTELARD	LA RAVOIRE	SAINT-ALBAN- LEYSSE	TOTAL
AMIANTE LIÉ	44,4	35,9	16,9	19,1	116,3
BATTERIES	15,1	3,1	7,1	8,9	34,2
BOIS A	214,2	0,0	86,3	121,3	421,9
BOIS B	756,4	236,1	389,9	481,8	1864,2
BOUEILLES DE GAZ	10,6	1,3	4,1	5,8	21,7
BRIQUES PLATRIÈRES	169,8				169,8
CARTONS	265,6		124,9	151,7	542,2
CHÂSSIS VITRÉ	24,6		10,3	12,2	47,2
DÉCHETS DANGEREUX	65,0	14,0	32,0	33,8	144,7
DEEE	463,7	75,6	187,0	234,1	960,5
ENCOMBRANTS	1358,2	405,4	758,2	939,5	3461,2
EXTINCTEURS	2,1	1,2	1,0	1,6	5,9
GRAVATS	1971,5	161,3	1041,3	1073,9	4248,0
HUILES MINÉRALES	12,5	2,3	5,5	8,0	28,4
HUILES VÉGÉTALES	3,7	0,7	1,6	2,2	8,1
LAMPES/AMPOULES	1,8	0,3	0,8	1,1	3,9
MÉTAUX	196,8	91,3	31,1	2,8	322,1
MOBILIERS	1139,1	127,3	404,4	519,4	2190,2
PAPIERS	154,3		66,1	121,1	341,5
PAPIERS/CARTONS EN MÉLANGE		90,5			90,5
PILES ET ACCUMULATEURS	6,2	0,6	2,1	2,5	11,4
PLÂTRES	226,2	5,2	97,4	117,4	446,2
PNEUMATIQUES	130,7	13,4	45,9	34,6	224,6
POLYSTYRÈNE	8,0		4,5	5,5	18,0
PVC	1,3		0,9	1,2	3,4
RÉEMPLOI*	15,4				15,4
ROUES	24,4		12,9	18,0	55,3
VÉGÉTAUX	2199,1	128,1	1508,7	1510,2	5346,0
TOTAL GÉNÉRAL	9480,6	1393,7	4840,7	5427,8	21142,7

* les tonnages collectés sont inscrits sur la déchetterie de Bissy mais proviennent également de La Ravoire et St Alban

La déchetterie mobile est un nouvel équipement géré en régie et déployé pour répondre à un besoin de gestion des déchets encombrants de proximité mais aussi pour répondre à la saturation des sites actuels et à l'éloignement d'une partie de la population de ces sites. Elle circule dans l'agglomération : quartiers ou villages.

Elles permettent aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services (ou presque) que ceux proposés dans les déchetteries classiques. Ce service gratuit est réservé aux particuliers. Les dépôts professionnels ne sont pas autorisés. Les véhicules et remorques de grand gabarit (assimilés à du véhicule utilitaire ou professionnel) ne sont pas acceptés.

Pour cette première année d'exploitation, 3 dates ont eu lieu dû au contexte sanitaire. Rencontrant une forte demande (plus de 300 passages lors de la première date), le service est amené à se développer sur 2021 et les années à venir.



ORGANISATION DE LA COLLECTE ET SES ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES

2020 : COVID

Pendant les 2 périodes de confinement, le service de gestion des déchets s'est adapté pour assurer la continuité des collectes.

Les agents commençaient plus tôt pour permettre une arrivée échelonnée dans les vestiaires et ainsi limiter les croisements. Des vestiaires supplémentaires ont également été investis.

FIN DES SACS AU SOL

En 2020, une étude suivie d'une action de communication a permis de supprimer la collecte des sacs au sol, non conforme aux règles de travail des agents (CRAM R437), de gagner en propreté et salubrité : des sacs au sol peuvent attirer des nuisibles et donnent un aspect de ville sale et de réduire la consommation de plastique à usage unique : le volume des sacs jaunes jetables de l'agglomération représentait chaque année plusieurs tonnes de plastique.

Chaque habitant de l'agglomération peut désormais trouver, à proximité de son domicile, des conteneurs (bacs ou grand volume) lui permettant d'y déposer ses déchets.

Chaque foyer est doté d'un sac de « pré-collecte » : sacs cabas lavable et réutilisable permettant le transport de ses déchets recyclables à déposer en vrac dans un conteneur jaune.

Le vrac des déchets recyclables facilite le tri au centre de tri.

Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés dans un conteneur marron ou gris.



Des sacs au sol, une pratique désormais révolue.

1b

LES RELATIONS USAGERS

255 **ACTIONS CORRECTIVES**
(contrôles, rappel des consignes, études terrain, évolution des modalités de collecte...)

3964 **FOYERS CONCERNÉS**
CES ACTIONS D'INFORMATION ET DE RAPPEL DES
CONSIGNES DE GESTION ET DE TRI DES DÉCHETS

155 **ACTIONS DE COMMUNICATION**
ONT ÉTÉ MENÉES PAR LES COORDONNATEURS
DE PROXIMITÉ ET LES AMBASSADEURS DU TRI

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

De nombreuses actions de rappels des consignes par voie d'affichage, distribution en boîte-aux-lettres ou porte-à-porte, permettent de lutter contre les comportements inciviques.

L'agglomération souhaite rester présente sur le terrain pour gagner en proximité et réactivité.

Une délibération de mars 2018 permet à l'équipe des relations usagers d'émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants.

AVERTISSEMENTS	176
FACTURES DE NETTOYAGE	5

LES RELATIONS USAGERS, AU QUOTIDIEN

7112 **APPELS REÇUS**
AU NUMÉRO VERT



+ 68 % DU NOMBRE D'APPELS PAR RAPPORT À 2019.
CETTE AUGMENTATION EST DIRECTEMENT LIÉE À LA
FERMETURE DES DÉCHETTERIES PENDANT LE 1^{ER} CONFINEMENT

1250 **MESSAGES ET SIGNALEMENTS**
VIA LA PLATE-FORME SIMPLICI.GRANDCHAMBERY.FR

> 400 **COURRIERS**
ÉCHANGÉS

> 600 **COURRIELS**
ÉCHANGÉS

PRÊT DE MATÉRIEL

Grand Chambéry prête du matériel de gestion des déchets aux organisateurs d'événement ou de manifestation pour les aider à mettre facilement en place le tri et la prévention de leurs déchets.

EN 2020, DU FAIT DE LA SITUATION SANITAIRE, LA PLUPART DES ÉVÉNEMENTS ONT ÉTÉ ANNULÉS.
SEULEMENT 20 PRÊTS DE MATÉRIEL ONT ÉTÉ RÉALISÉS.

ZOOM SUR UN MOMENT FORT DE L'ANNÉE

Lors des confinements de 2020, les agents de collecte ont assuré le ramassage quotidien des déchets. De nombreux habitants ont pris conscience de l'effort réalisé par le service public.

A l'instar des personnels soignants, de nombreux habitants ont souhaité remercier et saluer nos agents. Cela s'est traduit par de nombreux messages directement sur les poubelles.



L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES

Chaque année depuis 2007, le service déchets accueille pour 8 mois (2 jours par semaine) une équipe de 4 volontaires en service civique au sein de l'association Unis-Cité.

Ces jeunes réalisent un projet permettant de faire de la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets.



LES STAGES DE CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre du développement de la justice de proximité, Grand Chambéry intervient dans des stages de citoyenneté environnementale organisés par le tribunal judiciaire de Chambéry pour sensibiliser des justiciables à la gestion des déchets.

Un premier stage s'est déroulé en octobre 2020. D'autres sont d'ores-et-déjà prévus en 2021

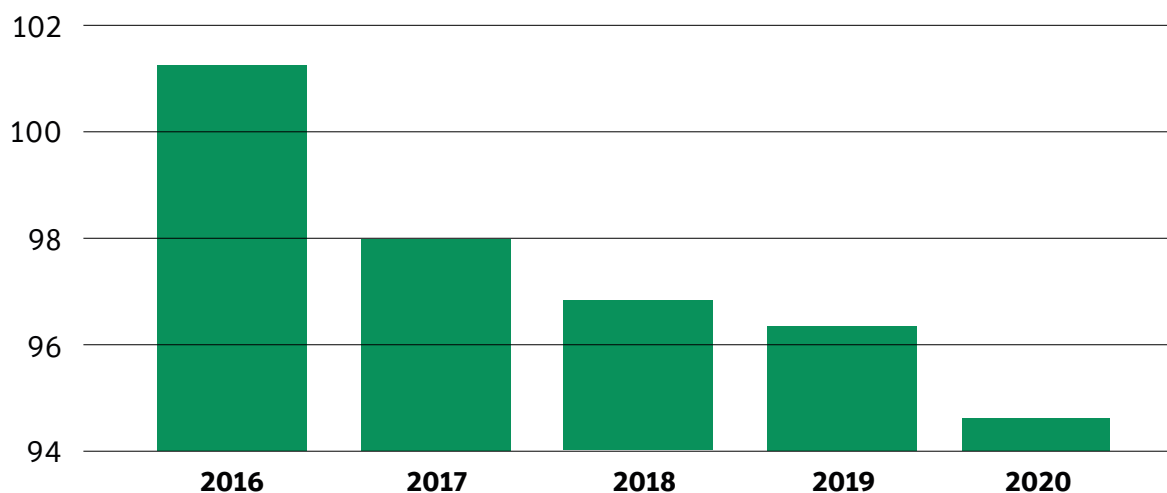
1c

PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

INDICE DE RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PRODUITS AVEC UNE BASE 100 EN 2010

L'indice de réduction des déchets est un indicateur devenu obligatoire en 2016 et qui pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100. Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.

INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



ATELIERS , ANIMATIONS SCOLAIRES ET VISITES

LES ATELIERS

De nombreux ateliers zéro déchet n'ont pas pu avoir lieu en raison des conditions de couvre-feu et de confinement, ainsi que des jauges dans les salles utilisées habituellement.

Seuls les ateliers de promotion des couches lavables ont été proposés en visio et 86 participants les ont suivis sur l'année. Ainsi, 24 kits ont tout de même été empruntés.

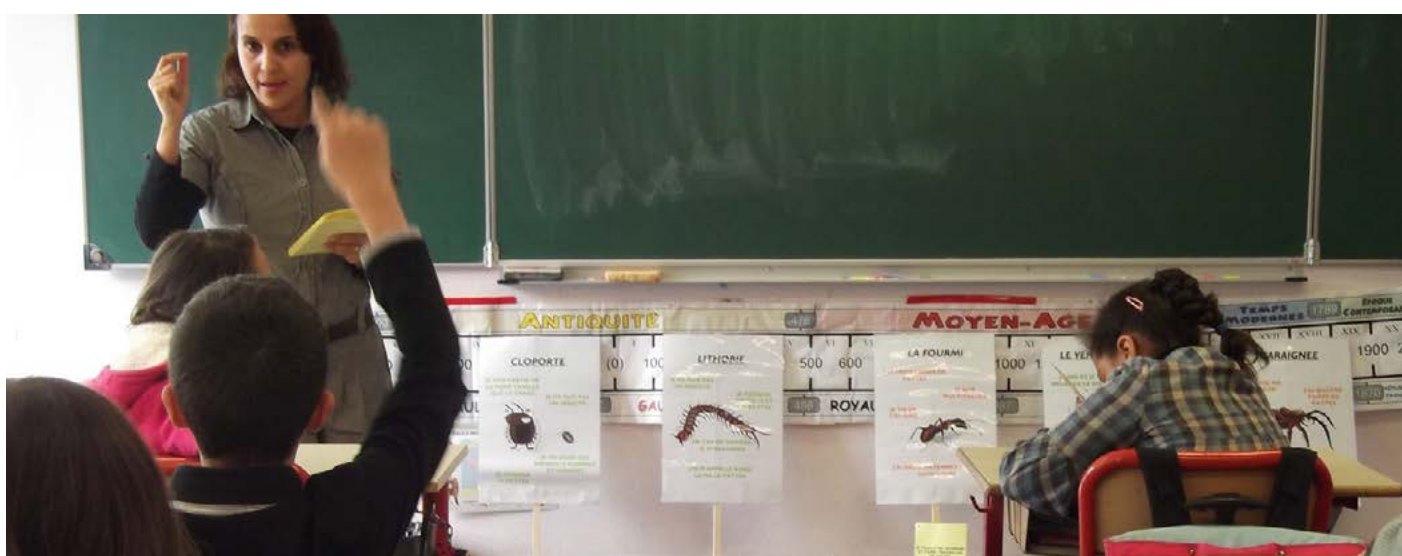
L'agglomération propose des animations pédagogiques, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, par du personnel en régie pour le cycle élémentaire, et des partenaires associatifs pour le secondaire.

Plus qu'une simple transmission d'informations, ces animations ont vocation à développer chez les élèves la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation des ressources, améliorer le recyclage, réduire le gaspillage alimentaire ... et s'approcher du zéro déchet.

Les formats sont variés pour s'adapter au mieux à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échanges autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstration de camion poubelle, visites d'installations de traitement des déchets, ...

> **2000** ÉLÈVES SENSIBILISÉS EN 2020
DE LA MATERNELLE AU SUPÉRIEUR

> ET CE, MALGRÉ LA FERMETURE DES ÉCOLES PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT. LES ANIMATIONS SCOLAIRES RENCONTRENT DONC TOUJOURS UN GRAND SUCCÈS.



LE DÉFI ZÉRO DÉCHET

Pour la 4^{ème} année consécutive, un défi zéro déchet a été mené. Pour cette édition, courant du 16 septembre au 10 décembre, 102 foyers et 6 professionnels se sont inscrits. Tous n'ont pas pu terminer le défi, en raison des contraintes sanitaires. Les foyers étaient composés de 3 personnes en moyenne, et 20 % des foyers ne compostaient pas au départ.



En suivant les bonnes pratiques acquises pour ce défi zéro déchet, chaque personne ayant participé à ce défi aurait produit sur une année, l'équivalent de 109 kg de déchets (poubelle marron, biodéchets, poubelle jaune et verre), au lieu des 330 kg enregistrés sans gestes de prévention.

EN EXTRAPOLANT, LES RÉSULTATS DU DÉFI ZÉRO DÉCHET DE GRAND CHAMBERY, LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DÉTOURNÉE DE L'INCINÉRATION SUR UN AN EST ESTIMÉE À 3 TONNES.

GESTION DES BIODÉCHETS

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis mars 2020, une collecte expérimentale de déchets alimentaires de professionnels du centre-ville de Chambéry est lancée. Une trentaine de restaurants et commerces bénéficient d'une collecte en porte à porte ou en points de regroupement.

Le bilan est difficile à faire car la collecte a été interrompue 2 fois et a donc fonctionné moins de 5 mois. Le tonnage moyen atteint était de 1,3 t/mois.

PROMOTION DU COMPOSTAGE

Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques à prix réduit depuis 2003. Lors des campagnes de distribution, Grand Chambéry propose aux usagers souhaitant retirer un composteur une formation sur le compostage.



EN 2020,

331 COMPOSTEURS DOMESTIQUES
DISTRIBUÉS PAR L'AGGLOMÉRATION

SOIT UN TOTAL DE 8 502 COMPOSTEURS SUR LE TERRITOIRE

± **60%** DES FOYERS EN HABITAT
INDIVIDUEL COMPOSTENT



SOIT 1175 TONNES DÉTOURNÉES/AN
GRÂCE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Depuis 2009, Grand Chambéry installe des sites de compostage collectif afin de proposer l'alternative du compostage à encore plus d'habitants.

LES SITES SONT GÉRÉS SELON 2 MODES DE GESTION DIFFÉRENTS :

■ 73 sites sont gérés selon une gestion mixte (collectivité/association prestataire/habitants bénévoles). L'association prestataire est chargée de l'installation des sites ainsi que de la formation et la mobilisation des référents bénévoles qui effectuent des interventions techniques : transferts, brassage, tamisage, veille... La collectivité prend en régie la maintenance des sites et l'approvisionnement en broyat.

■ En parallèle, sur la commune de la Motte Servolex, 16 sites ont été installés en 2017 dans le cadre d'une expérimentation de développement de compostage à grande échelle. Ces sites sont gérés par une entreprise chargée des interventions techniques de transferts et de l'approvisionnement en broyat.



EN 2020,

89 SITES DE COMPOSTAGE
COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

± **103** TONNES DE DÉCHETS
ALIMENTAIRES DÉTOURNÉES



SOIT ENVIRON 1,2 TONNES/SITE
EN MOYENNE

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement des broyeurs à végétaux. Les broyeurs sont des broyeurs semi-professionnels sur remorque mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de groupements de communes.

Lorsque les broyeurs ne sont pas utilisés par les particuliers, les services techniques des communes peuvent s'en servir.

16 BROyeurs THERMIQUES
SONT MIS À DISPOSITION



ILS COUVRENT 35 COMMUNES
SUR LES 38 DE L'AGGLOMÉRATION

EN 2020

1235 HEURES D'UTILISATION

310 TONNES DE VÉGÉTAUX
BROYÉS





2

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

2

LES UNITÉS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en « multi-matériaux » : emballages ménagers, papiers et cartons.

Les différents matériaux qui en résultent sont ensuite conditionnés en balles, qui seront dirigées vers les usines de recyclage.



L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) dispose de **3 lignes d'incinération**. Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à **une température supérieure à 850°C**, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

La compétence du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective ayant été transférée à **Savoie déchets**, les installations du centre de tri et de l'UVETD sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le public peut découvrir ces 3 installations lors de visites organisées par Grand Chambéry et Savoie Déchets

SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE VÉGÉTAUX

Mise en service par l'agglomération au mois de mai 1993, cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services communaux et des professionnels.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 16H30 sans interruption. Les particuliers ne sont pas autorisés à déposer directement leurs déchets verts sur la plateforme : ils doivent se rendre en déchetteries.

La plateforme de compostage est exploitée dans le cadre d'un marché de prestation de service, par la société Suez Organique.



LE SAVIEZ-VOUS ? Le compost produit sur la plateforme répond à la norme NF U 44-051, garantissant sa bonne qualité. Il est ensuite revendu par le titulaire du marché soit dans les jardineries et grandes surfaces, soit directement sur le site aux entreprises. Les particuliers ont également la possibilité d'acheter sur place du compost à emporter en sac.

7 839 T de compost normalisé ont été produits en 2020.

12 430 T de végétaux ont été déposées sur la plateforme, dont 792 T de souches et troncs. Les tonnages de végétaux en provenance des déchetteries représentent 47 % des apports sur la plateforme.

La plateforme de compostage accueille également les déchets de bois d'emballage (Bois A) provenant des déchetteries. Ceux-ci sont broyés et sortis de leur statut de déchets afin d'être utilisés comme combustible biomasse en chaufferie.

En 2020, ce sont 373 T de bois non traités provenant des déchetteries qui ont été valorisées en biomasse. Les 792 T de souches et troncs suivent également cette filière.



3

INDICATEURS FINANCIERS

3

DES BUDGETS 2020 VOTÉS À L'ÉQUILIBRE STRICT

Pour rappel, le budget primitif 2020 de la compétence Déchets intégré au Budget Général a été voté à l'équilibre strict à 15,6 M€ en section de fonctionnement et 2,9 M€ en section d'investissement.

> Respect de la réglementation

Le Budget annexe des ordures des Bauges a également été voté à l'équilibre strict à 708 500€ en section de fonctionnement et 669 300€ en section d'investissement.

> Respect de la réglementation

Il est important d'indiquer que l'exécution du budget du service doit tenir compte d'incertitudes liées à la réalisation des dépenses et des recettes qui peuvent générer un excédent ou un déficit plus ou moins significatif lors de l'arrêt de la comptabilité et du vote du compte administratif.

L'ARRÊT DES COMPTES 2020 DU BUDGET GÉNÉRAL FAIT APPARAÎTRE LES AJUSTEMENTS SUIVANTS

- **Report de crédits d'investissement** : -1,2 M € liés à des décalages de livraisons des bennes à ordures ménagères et de travaux d'implantations de CGV.
- **Rôle supplémentaire de fiscalité** : + 0,16 M € liés à des rôles supplémentaires de TEOM intervenus en cours d'année et difficilement identifiables lors du vote du budget.
- **Rôle supplémentaire de Redevance Spéciale** : +0,1 M €.
- **Subventions supplémentaires non connues lors du vote du budget** : + 0,4 M € versement d'une subvention de CITEO portant sur les performances du service « déchets ».
- **Dépenses de fonctionnement** : - 0,6 M € liés à l'impact de la crise sanitaire, événements non effectués, décalage de commandes.

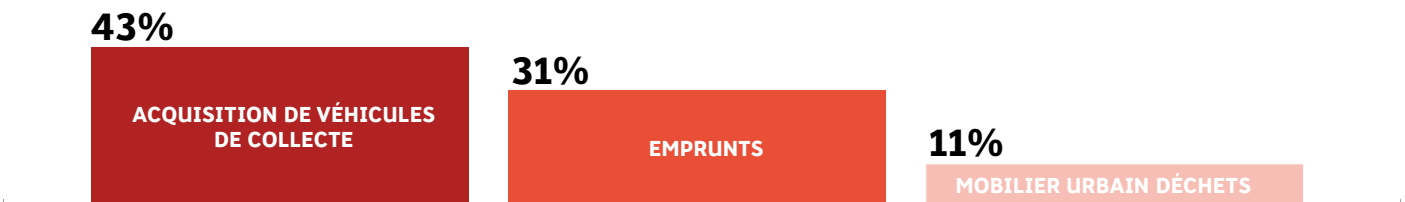
3a

BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 827 014,88 € MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET DÉCHETS (HORS BAUGES) EN 2020

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par les opérations récurrentes répondant aux besoins annuels d'équipement et de travaux, essentiellement pour :



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET DÉCHETS GRAND CHAMBÉRY HORS BAUGES

MOBILIER DE BUREAU 9 922 €

TRAVAUX LOCAUX COLLECTE CTM 72 445 €

TRAVAUX PLATEFORME COMPOSTAGE 13 382 €

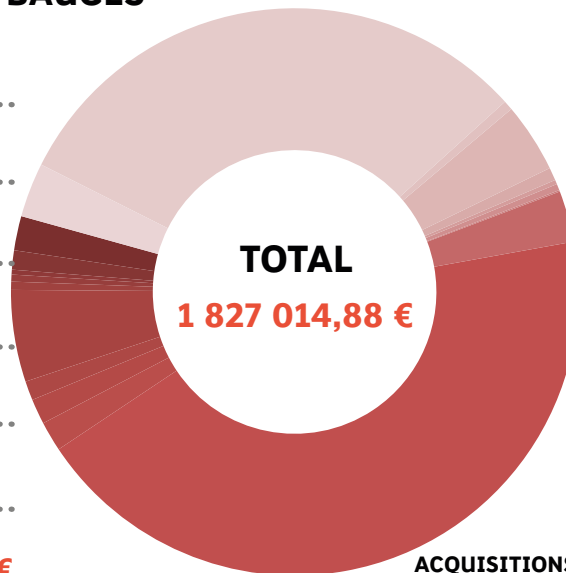
COLLECTE DES BIODÉCHETS 4 548 €

MATÉRIEL MAINTENANCE COLLECTE 6 701 €

MATÉRIEL ACTIONS PÉDAGOGIQUES 1 492 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MISE AUX NORMES DÉCHETTERIE 53 359 €

ACQUISITION DE VÉHICULE DE COLLECTE 794 352 €



EMPRUNTS 564 387 €

OPÉRATION D'ORDRE 56 721 €

CONTENEURS ENTERRÉS/ SEMI-ENTERRÉS 35 750 €

PARTICIPATION CGV COMMUNES 20 000 €

RENOUVELLEMENT CGV 5 052 €

ACQUISITION MATÉRIEL REMPLISSAGE JAUGE 7 247 €

MATÉRIEL RADIO CAMIONS COLLECTE 8 520 €

ACQUISITION BACS ROULANTS 95 625 €

ACQUISITIONS CONTENEURS À VERRES 19 980 €

ACQUISITION COMPOSTEURS 26 379 €

ACQUISITION MATÉRIEL DE DÉCHETTERIE 31 153 €

639 941,83 € MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE DES BAUGES EN 2020

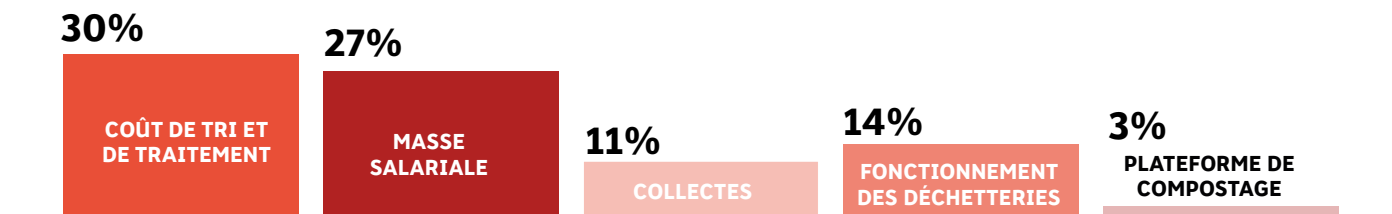
CE MONTANT CONCERNE PRINCIPALEMENT L'IMPLANTATION DES CGV SUR LE TERRITOIRE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

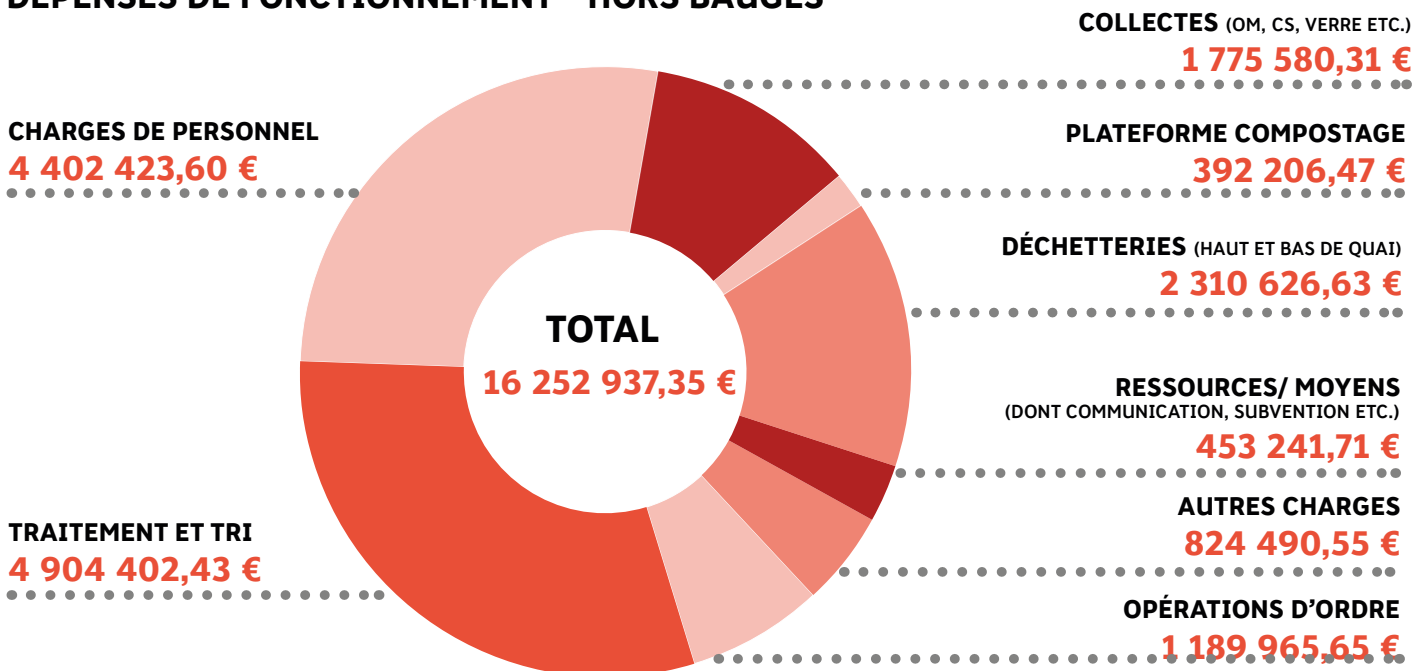
16 252 937,35 € MONTANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR LE BUDGET DÉCHETS (HORS BAUGES) EN 2020

650 128,17 € MONTANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE BAUGES EN 2020

Pour le budget déchets de Grand Chambéry hors Bauges, ces dernières se répartissent principalement entre



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - HORS BAUGES



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - BAUGES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (TRAITEMENT ET TRI, COLLECTES VERRE, CS ET DÉCHETTERIES ET AUTRES CHARGES)

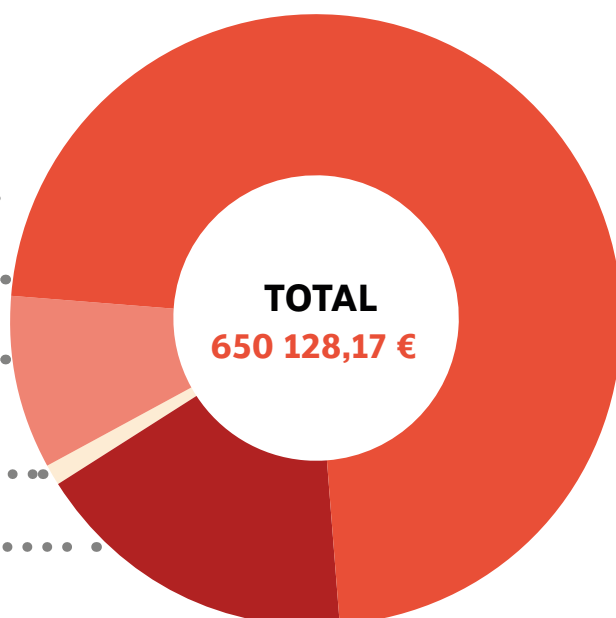
4 402 423,60 €

OPÉRATIONS D'ORDRE **59 994 €**

CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES

7 662,72 €

CHARGES DE PERSONNEL **111 446,39 €**



LE MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

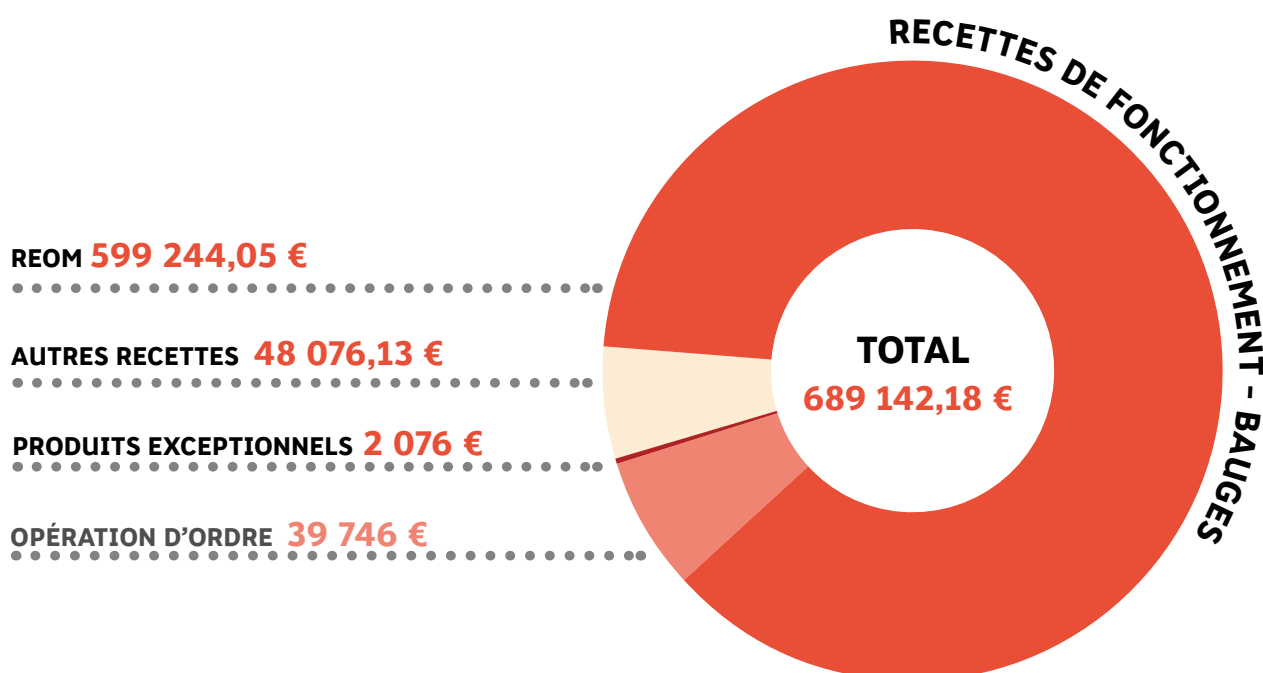
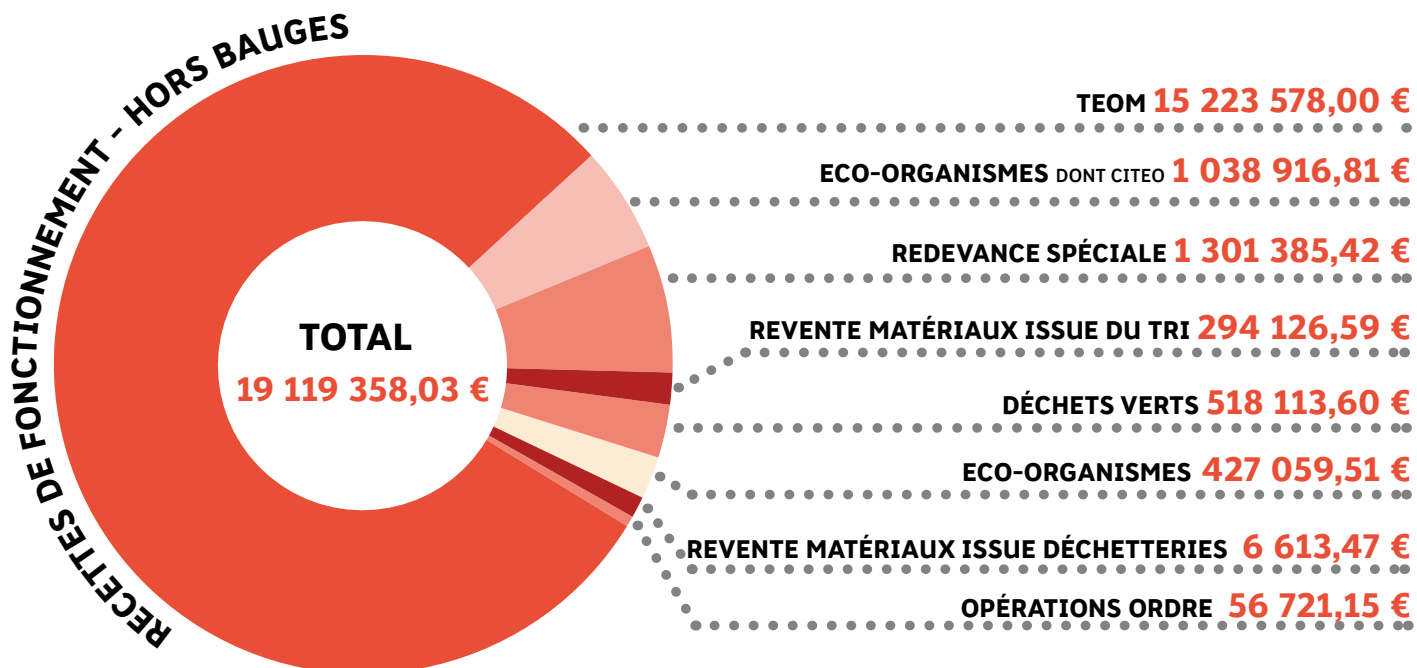
PRINCIPAUX PRESTATAIRES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT
COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYNDICAT		MONTANTS MANDATÉS SUR EXERCICE 2020
Savoie Déchets	Incinération des OMr	3 665 127 €
	Tri des collectes sélectives	793 421 €
	Tri papiers/cartons issu déchetteries	30 271 €
COLLECTE		
Anco	Prestation lavage bacs	74 059 €
Pollunet	Prestation lavage CGV	71 940 €
ESE France	Fourniture de bacs roulants	79 927 €
Sulo	Fourniture colonnes aérienne	23 617 €
Astech	Fourniture CGV enterrés	4 209 €
Euromaster	Prestations pneumatiques	61 163 €
EPI de Savoie	EPI Collecte	52 472 €
UGAP	Acquisition véhicules	576 843 €
Sibuet/Trialp	Collecte déchets verts en porte-à-porte	68 691 €
Divers (Mécan'Hydro, Joram etc.)	Entretien véhicules externalisées	270 042 €
Ville de Chambéry	Prestation atelier mécanique CTM	51 489 €
BOM Services	Location Bennes	167 218 €
Trialp	Prestation collecte cartons commerçants	71 703 €
Trialp/Sibuet	Prestation collecte Samedi	106 740 €
Charvet la mure bianco	Prestation carburant CTM	235 237 €
PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
Suez Organique	Exploitation de la plateforme de Champlat	391 967 €
DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)		
Trialp	Exploitation des déchetteries	436 348 €
Nantet et sous traitant	Transport et traitement des déchets des déchetteries	1 347 652 €
ASP	Prestation gardiennage déchetteries	50 446 €
Trialp	DMS/DTQD	51 337 €
Les Chantiers Valoristes	Démantèlement/réemploi	68 159 €
RESSOURCES COMMUNICATION/PRÉVENTION		
Divers communication	Communication proximité, stratégie, événementiel, biodéchets, pédagogie etc.	19 064 €
ProCulture	Entretien broyeurs	22 773 €
Emeraude ID	Acquisitions composteurs	20 275 €
Trialp	Expérimentation compostage partagé La Motte Servolex	15 831 €
Compost'action	Compostage collectif	24 075 €
France nature	Interventions pédagogiques sur thématique déchets	17 783 €
RESSOURCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
Unis-cité	Service civique + Projet Médiaterre	12 000 €
Asso Ligue contre le cancer	Soutien collecte verre	13 881 €
Asso Chambéry Ouahigouya	1% déchets	35 000 €
BUDGET ANNEXE PÉRIMÈTRE BAUGES		MONTANTS MANDATÉS SUR EXERCICE 2020
Savoie Déchets	Incinération ordures ménagères	103 597 €
	Tri des collectes sélectives	20 422 €
Sibuet	Collecte de la collecte sélective	19 389 €
Trigénium	Collecte du verre	10 536 €
Trialp	Gestion déchetterie	30 792 €
Nantet Locabenne/Suez/TPLM/Trialp	Transport traitement bas de quai déchetteries	184 636 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

LES DÉPENSES RECETTES SONT PRINCIPALEMENT CONSTITUÉES :

- TEOM : **15,2 M €** (taux maintenu à 8,28%)
- REOM pour les Bauges : **0,56 M €** (tarifs inchangés)
- Redevance spéciale : **0,13 M €**
- Conséquence crise sanitaire : chute des prix de reprise pour les reventes matières



LA REDEVANCE SPÉCIALE

DÉCHETS DES ENTREPRISES

2020 a été une année particulière avec la crise sanitaire et les fermetures obligatoires appliquées à de nombreux établissements assujettis à la Redevance Spéciale. Le travail de développement et de prospection de la Redevance Spéciale n'a donc pas pu se faire comme les années précédentes

Il s'est essentiellement basé sur l'installation de nouvelles entreprises, des sollicitations d'entreprises pour modifier leur parc de bac ainsi que sur les signalements émanant de la collecte et du logiciel embarqué Sygetrack

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

STRUCTURE DES PRODUITS	2017	2018	2019	2020
Producteurs privés	126	156	192	207
Etablissements éducatifs	33	33	32	34
Administrations	37	37	39	42
Collectivités	25	25	25	25
TOTAL	221	251	288	308

 **20** NOUVELLES CONVENTIONS SIGNÉES EN 2020

15 ENTREPRISES
2 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
3 ADMINISTRATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'AVRIL 2021 A PRIS EN CONSIDÉRATION LES FERMETURES OBLIGATOIRES LIÉES AU COVID POUR LES PROFESSIONNELS DES RESTAURANTS, BARS, BRASSERIES, SALLES DE SPORT ET BOÎTES DE NUIT. UN RÉAJUSTEMENT DE LEUR FACTURE A ÉTÉ FAIT, DANS LES LIMITES RESPECTIVES DE 20, 21 ET 42 SEMAINES DE FERMETURE ET DANS LA LIMITE DE LA TEOM DE L'ANNÉE N-1.



	Volume OMR	Recette OMR	Volume CS	Recette CS	TEOM	Recette globale
Gros producteurs	29 182,11	790 767,47	7 863,58	135 760,76	301 491,09	625 037,15
Réajustement COVID						- 64 741,68
Etablissements éducatifs	5 231,56	141 775,28	2 890,02	47 396,33	23 303	165 868,60
Administrations	5 754,16	155 937,74	4 069,02	66 731,93	14 381,40	208 288,26
Collectivités	8 627,17	233 796,31	3 126,78	51 279,19	367	284 708,50
TOTAL	48 795	1 322 276,79	17 949,40	301 168,21	339 542,49	1 219 160,83

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se composent principalement des dotations aux amortissements, du FCTVA.

1 449 537,69 € MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET DÉCHETS (HORS BAUGES) EN 2020

81 769,73 € MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE BAUGES EN 2020

3b

STRUCTURE DU COÛT - MÉTHODE COMPTACOÛT

L'ADEME propose aux collectivités un outil et une méthode visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts au travers de la Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, permettant de mettre en place une véritable comptabilité analytique du service déchets.

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour permettre aux collectivités de suivre et maîtriser l'évolution des coûts de la gestion des déchets.

Il est important de préciser que les données qui vont suivre peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode Comptacout traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

NATURE DES PRODUITS

OU MONTANT GLOBAL ET DÉTAILLÉ DES RECETTES

STRUCTURE DU COÛT PAR POSTE DE PRODUITS EN % ET EN €/HABITANT

STRUCTURE DES PRODUITS	Produits en K€ HT	%	€/habitant
Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers)	581	26	4,26
Soutiens aux éco-organismes agréés	142	66	10,78
Aides	53	2	0,39
TOTAL PRODUITS MATRICE EN €	2241	100	16,42

NATURE DES CHARGES

OU COÛT COMPLET PAR ÉTAPE TECHNIQUE, TOUS FLUX CONFONDUS

STRUCTURE DES CHARGES	Charges en K€ HT	%	€/habitant
Structure	1 822	12	13,34
Communication	277	2	2,03
Prévention	494	3	3,62
Précollecte	1 007	6	7,38
Collecte	5 349	34	39,19
Transfert/transport	570	4	4,18
Traitement	6 013	39	44,05
TOTAL CHARGES MATRICE EN €	15 531	100	113,78

**STRUCTURE DU COÛT
PAR POSTE DE CHARGES
EN % ET EN €/HABITANT**

LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

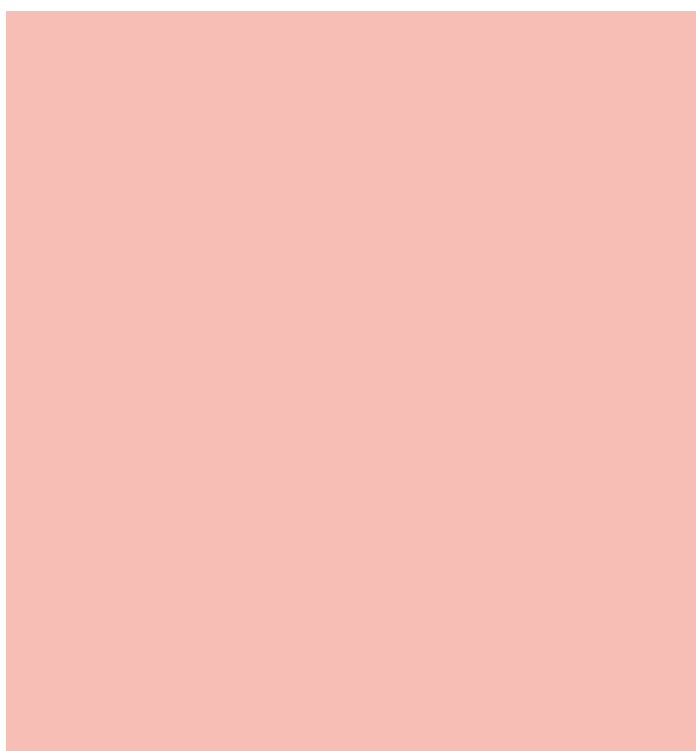
Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits.

Il représente l'ensemble des charges (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements...) qui affectent le service, déduction faite des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des éco-organismes agréés, aides).

LE COÛT AIDÉ = SOMME DES CHARGES - PRODUITS (HORS CONTRIBUTIONS TEOM/REOM/REDEVANCE SPÉCIALE)

97,36 € HT COÛT AIDÉ/HABITANT
EN 2020

> COUT AIDÉ/HABITANT EN 2019 : 99,77 € HT
COUT AIDÉ/HABITANT EN 2018 : 95,10 € HT

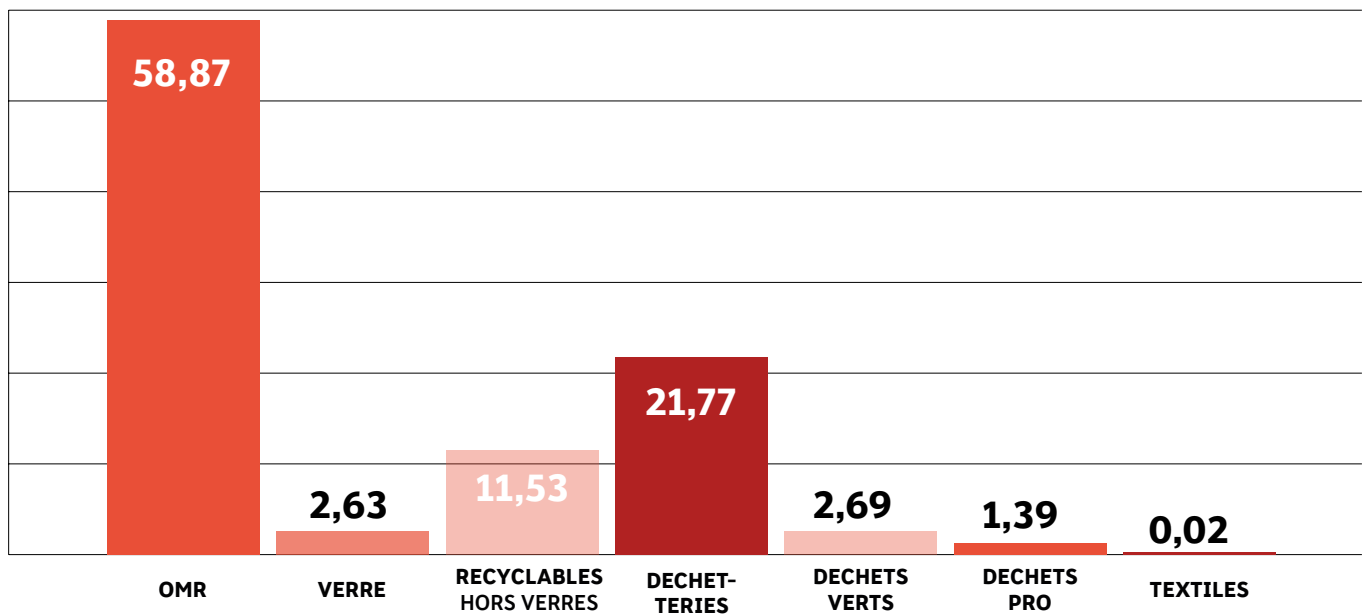


3c

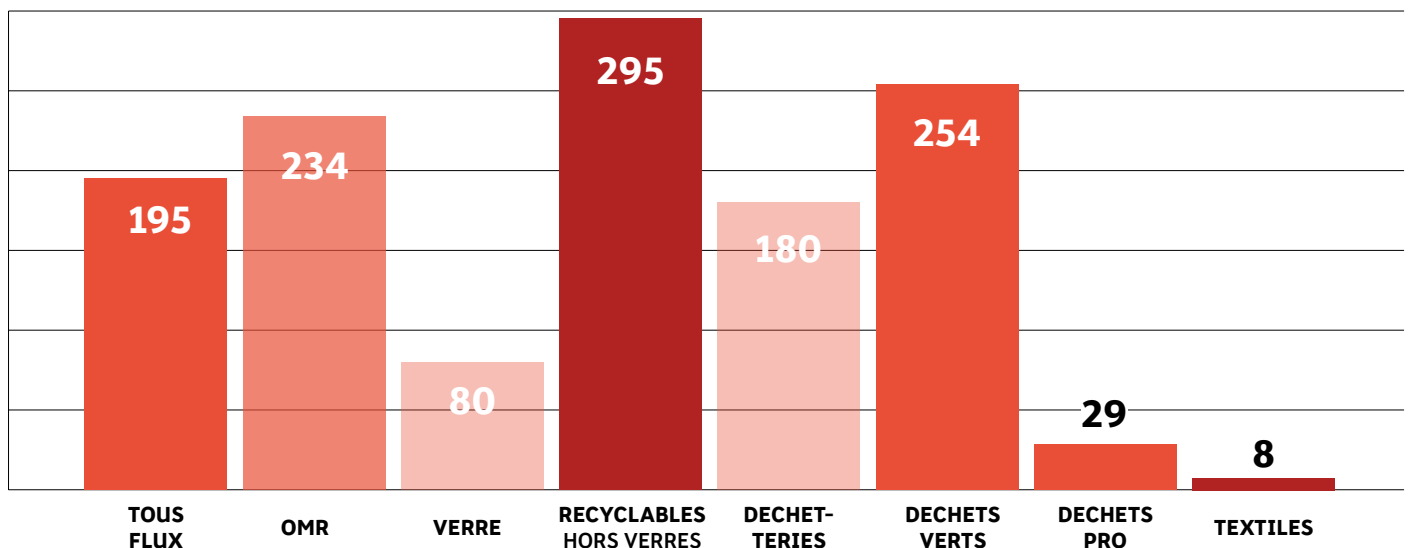
COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS - MÉTHODE COMPTACOÛT

LE COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE ET À L'HABITANT

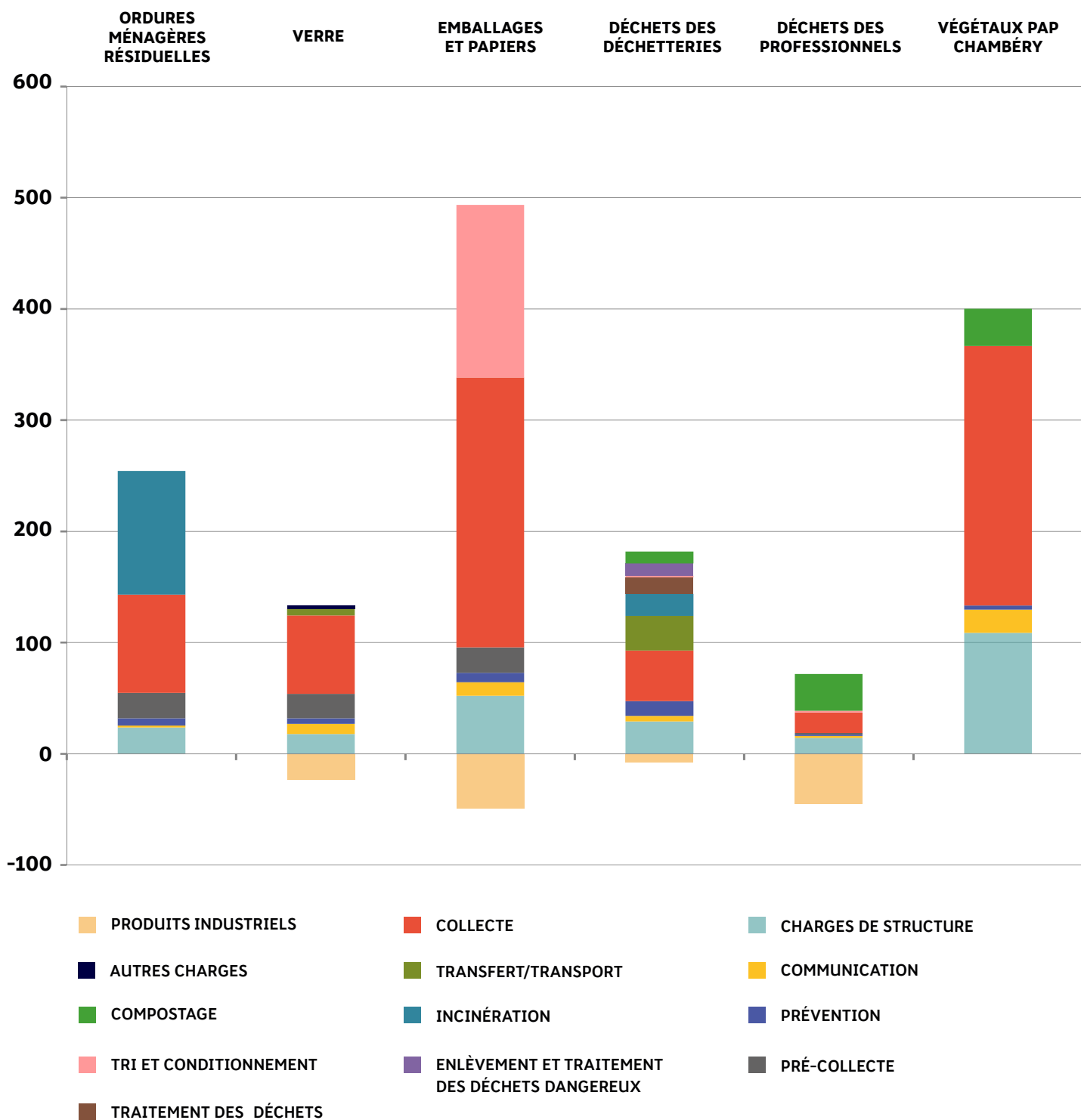
COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT/FLUX



COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE/FLUX



LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE EN € HT/TONNE





GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00

SERVICES GESTION DES DÉCHETS

130 avenue des Follaz - 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 20
Numéro vert (gratuit) : 0 800 881 007

ANTENNE DES BAUGES

Avenue Denis Therme - 73630 Le Châtelard
04 79 54 81 43